

Appâts naturels et artificiels

A la pêche, les appâts jouent un rôle très important. Il faut savoir toutefois que le meilleur des appâts ou des leurres ne sera d'aucune utilité s'il est utilisé au mauvais endroit. Les différentes espèces de poisson préfèrent un ou plusieurs de ces leurres ou appâts. L'efficacité d'un leurre ou d'un appât est souvent liée à l'offre alimentaire naturelle. Cela dit, on peut aussi habituer les poissons à une esche en particulier. Avec des périodes d'amorçage (attention, l'amorçage est interdit à certains endroits), on peut les accoutumer et leur donner confiance en une certaine nourriture. Même les eaux usées transportent des aliments non naturels. Un poisson ne mange donc pas que ce qu'il connaît dans son environnement proche. On pense par exemple à la truite, un carnassier, également friande de pain ou de fromage. Si elle a son poste à la sortie d'une station d'épuration, il peut lui arriver de négliger les petits poissons-fourrage vivant dans son milieu.



Les poissons blancs s'intéressent surtout à la petite nourriture, comme larves, escargots, vers, crevettes d'eau douce (gammarès) ou des petits végétaux. Le pêcheur sportif peut récolter lui-même dans l'eau tous ces appâts.

L'offre en nourriture naturelle est variable et dépendante de la saison, de la température ainsi que d'autres paramètres. Certaines larves ont besoin d'eaux très oxygénées comme par exemple les larves de mouches de pierre, les larves de vers d'eau ou les larves d'éphémères ainsi que les gammarès. Les larves

de vers d'eau et celles de mouches de pierre sont d'excellents appâts pour presque toutes les espèces de poissons. Une mouche à l'état final et adulte, appelée imago par les scientifiques, est une proie que les poissons aiment bien venir prendre en surface. Ils aiment aussi les larves dérivant entre deux eaux. Mais ces poissons peuvent aussi prendre tout ce qui tombe dans l'eau et qui ressemble à quelque chose de comestible.

Les pêcheurs sportifs utilisent aussi un grand nombre d'appâts et de leurres, que l'on ne trouve pas en milieu naturel, mais que les poissons acceptent volontiers.

A présent, on peut acheter beaucoup d'appâts naturels chez les détaillants d'articles de pêche comme par exemple des asticots (interdits dans certains cantons), des teignes, des vers de farine, des vers de bois et différentes sortes de vers (ver de terre, de terreau, canadien...). Ces appâts sont encore plus efficaces s'ils sont immédiatement eschés à l'hameçon et proposés sur un montage fin, particulièrement pour des eaux très claires et des poissons très méfiant. Les poissons blancs préfèrent les appâts très protéinés. C'est pour cette raison que la pâte, le fromage ou le lard sont si efficaces. A la

carpe, la pomme de terre est un remarquable appât. Le maïs, le blé ou d'autres graines cuites sont également très performantes.

Même les pâtes cornettes sont également très appréciées par les poissons

Les poissons prennent volontiers dans les eaux courantes des insectes tels que les sau-





*Les truites apprécient
aussi les leurres.*

terelles, les hannetons, papillons, etc., tombés à la surface. Fixés à un hameçon, ces appâts naturels auront beaucoup de succès. Selon le secteur, la saison et les conditions d'eau, un appât sera plus efficace qu'un autre.

Les leurres et appâts pour les carnassiers

Les carnassiers ont une préférence pour les petits poissons. Mais pour autant, ils ne mangent pas que cela. Les gros exemplaires avalent presque tout ce qui peut passer entre leurs mâchoires: souris, petits oiseaux d'eau, grenouilles, tritons, salamandres. Mais même des carnassiers très goulus comme les perches préfèrent des petits tels les asticots ou les vers de terre. Avec la truite aussi, on peut se rendre compte que les carnassiers ne ciblent pas toujours les petits poissons. Il y a des moments où elles montent sur les mouches et qu'elles

ne s'intéressent à rien d'autre. Les cuillers tournantes sombres imitant les vairons et les chabots (attention, parfois protégés), inspirent moins de méfiance aux truites que les cuillers argentées brillantes, en particulier dans les secteurs surpêchés.

Les poissons-appâts

Les gros poissons mangent des petits poissons: c'est pour cela qu'un petit poisson est souvent un appât efficace. Cela dit la pêche au vif, à savoir pêcher en utilisant un poisson vivant comme appât, est interdite sauf dans quelques



rare lac où elle est autorisée. La pêche au poisson mort est toujours autorisée. Toutefois dans beaucoup de secteurs, la loi interdit l'utilisation de poissons qui ont une taille minimale de capture. De la même façon, il est interdit d'utiliser des poissons qui

G123

Les poissons nageurs
(wobblers)



Les cuillers tournantes



Les mouches sèches



Les nymphes

G122



Les leurres souples virgules
(Twister)



G121

Les ondulantes



Les montures à poisson
mort ou à leurre souple



Les mouches noyées



Les streamers

Pour chaque envie, une offre ! Aujourd'hui, l'offre en leurres est énorme.

Même le pêcheur à la mouche a beaucoup de choix.

D59

Les poissons-appâts particulièrement efficaces sont : le chabot, le vairon, le spiralin, le chevesne, la vandoise, le goujon, le rotengle, l'ablette et la petite perche, là où leur utilisation est autorisée.

Selon le carnassier ciblé, la taille du poisson a une grande importance. Pour la truite, on utilise des poissons de la taille d'un doigt alors que pour le brochet et le silure, on peut présenter des carpes et des brèmes de plusieurs livres. Les poissons-appâts peuvent être pêchés à la canne, avec un gobe-mouches, une nasse ou un carrelet. On peut aussi en acheter des vivants et des morts chez les détaillants d'articles de pêche. Les poissons vivants ne peuvent être vendus qu'aux personnes de plus de 16 ans.

Que ce soit durant la conservation ou lors de l'utilisation, il faut traiter les poissons-appâts avec respect. Les poissons vivants (vifs), là où ils sont autorisés, doivent être fixés par les nariques ou par la mâchoire supérieure.

Les leurres

Sous cette dénomination, on parle d'imitations en métal, bois, plastique, plastique souple, caoutchouc, plumes et poils, de poissons-appâts et autres proies animales. On trouve les poissons nageurs (wobblers), les cuillers tournantes, les cuillers ondulantes, les leurres souples virgule, les leurres souples poissons et les montures. Ces leurres sont aussi efficaces que les appâts naturels lorsqu'ils sont correctement animés. Ils tournent, ils sautillent, ils vibrent, ils ondulent, ils remuent.

Combinés avec les bonnes vibrations qu'ils émettent, ces leurres excitent les carnassiers et provoquent leurs attaques. Relevons que,

dans une eau où les pêcheurs utilisent trop souvent des cuillères et autres leurres, les carnassiers, avec le temps, deviennent de plus en plus méfiant. C'est le cas par exemple pour les cuillères très brillantes qui auront même tendance à effrayer le poisson. Dans ce cas on pourra essayer des modèles plus sombres. Certaines formes et couleurs donnent d'excellents résultats dans certains types d'eau. Chaque leurre a sa propre animation qui peut séduire un carnassier en particulier. Par contre, il est indispensable de l'animer de la bonne façon. Pour les truites dans les eaux froides, il faut manier lentement et près du fond. Pour la pêche des perches dans les lacs en été, il faut manier rapidement près de la surface. Vous devez essayer toutes les possibilités pour vous faire une idée précise du comportement des poissons sur un secteur à une période donnée.

Les mouches

Les mouches artificielles imitent les éphémères ou les vers d'eau. Elles peuvent être confectionnées avec des plumes, des fils de couleurs, des étoffes synthétiques, des poils d'animaux (cerfs, écureuils, renards, lièvres, etc.) ou de nombreux autres matériaux. Ces mouches, très attractives, sont confectionnées selon des



Une belle imitation berne souvent les jolies truites farios!

modèles existants dans la nature. Elles sont réparties en plusieurs catégories: mouches sèches, mouches noyées, nymphes et streamers. La mouche sèche s'utilise pour pêcher sur la surface tandis que la mouche noyée s'utilise sous la surface de l'eau. Le streamer n'imité pas une mouche, mais un petit poisson destiné principalement aux carnassiers. La nymphe imite une mouche à l'état de larve et permet de pêcher sous la surface. Avec ces leurres nous pêchons des poissons nobles mais aussi du poisson blanc. Avec ces matériaux synthétiques on pourra confectionner des gambes, pour pêcher les feras, les bondelles et les perches.

D60

D61

D62



Les imitations d'asticots et de vers

Les asticots ou les vers artificiels et les autres imitations ne sont attractifs que si on les anime.

Dans une eau calme, un asticot artificiel ou un ver en plastique immobile n'aura du succès qu'auprès de poissons d'élevage tout juste déversés dans l'eau. Même lorsque l'imitation est particulièrement ressemblante, le poisson remarque la supercherie! C'est pourquoi il convient d'animer la ligne.

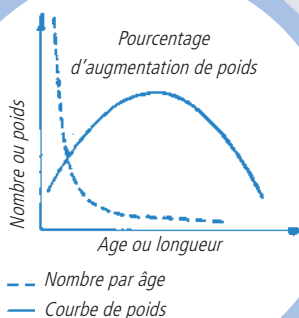
Les bases de la gestion piscicole

Les interventions de l'homme dans la nature et plus particulièrement dans nos eaux, comme dans le peuplement en poisson, ont perturbé leur développement et les équilibres naturels. D'une part, nous modifions ou réduisons l'espace vital des poissons en diminuant les possibilités du frai naturel. Cela crée un déficit en jeunes poissons et le nombre de prises diminue. Si nous voulons compenser les dégâts provoqués par l'activité humaine, nous devons faire de gros efforts. Il est donc indispensable

de mettre en place des actions préventives ciblées afin de corriger ces problèmes. Une bonne exploitation piscicole nécessite des mesures efficaces dont les pêcheurs récolteront les fruits par la suite.

Les règles de base

Dans la pratique, il s'agit d'élever un nombre optimal de jeunes poissons, de les mettre à la bonne taille dans nos eaux, de les protéger jusqu'à ce qu'ils aient atteint la mesure de



Pêche électrique de truites de lacs en période de fraie dans un tributaire du lac de Constance.

capture et enfin d'en capturer avec les techniques adaptées.

La responsabilité de cet élevage intelligent incombe, en principe, aux Services de pêche cantonaux. Ceux-ci doivent disposer d'un personnel qualifié et être dotés de moyens financiers qui proviennent en grande partie des revenus tirés de la délivrance des permis et des affermages. La Confédération crée les bases légales, aide à la formation des fonctionnaires, soutient la recherche et fait office d'intermédiaire entre toutes les autorités cantonales. En prenant son permis de pêche, le pêcheur sportif paie, dans la plupart des cas, sa participation obligatoire aux frais d'alevinage. Mais cela n'est pas suffisant : par son comportement correct, par des cotisations volontaires ou par sa collaboration active il contribuera au succès des mesures préconisées par l'Etat.

Avant de pouvoir gérer et exploiter correctement un milieu aquatique, il faut en connaître le fonctionnement. Les facteurs environnementaux sont déterminants pour les futures populations de poissons et leur rendement.

Rendement

Quand on parle de potentialité de production, on parle de l'exploitation des populations piscicoles avec l'utilisation optimale des productivités naturelles potentielles pour obtenir la meilleure courbe de captures. Comme les populations piscicoles et l'offre en alimentation naturelle peuvent varier d'une année sur l'autre, le rendement optimal n'est pas une quantité constante.

Différents facteurs environnementaux ont une influence sur les capacités naturelles de production et peuvent fausser les résultats. Ces résultats théoriques doivent être confirmés par une pêche électrique.

Contrôle des populations

Les contrôles dans les petits cours d'eau sont relativement faciles à faire et donnent, de loin, les meilleures informations sur le peuplement et le rendement. Des contrôles bien organisés avec des filets ou des appareils électriques fournissent notamment les renseignements suivants:

- densités des peuplements, proportion âge/taille/espèce
- informations de base pour les calculs de rendement
- reproduction naturelle
- conséquences des pollutions

Toutes ces informations permettent de prendre les bonnes décisions, comme par exemple la taille minimale de capture ou la quantité et la taille des poissons d'alevinage.

Courbes de population

La population d'une espèce de poisson peut être représentée graphiquement par différentes courbes. Le nombre et le poids des différentes classes de tailles et d'âge sont particulièrement intéressants à étudier. La courbe avec le nombre de poissons de différentes longueurs est relativement facile à comprendre car il est évident que le nombre de poissons diminue en fonction de leur âge. Pensons par exemple aux alevins où il y a de grandes pertes. La courbe s'aplatit peu à peu par la suite.

Le poisson est très léger après sa naissance mais il grandit ensuite très rapidement. Proportionnellement, plus il sera âgé et moins son poids augmentera. Prenons la carpe comme exemple. Ce poisson à la fin de l'été est mille fois plus lourd que l'alevin. Du premier au deuxième été son poids décuple. Une année plus tard il est cinq fois plus lourd. Entre le troisième et le quatrième été, son poids ne fait que doubler. Tenant compte de l'évolution du

poids et de la mortalité on obtient une courbe de poids qui atteint très rapidement son optimum pour descendre ensuite aussi vite qu'elle est montée.

L'optimum de poids de la courbe de peuplement devrait être une indication pour fixer la mesure minimale des captures. On voit ainsi clairement quelles seront les pertes si cette mesure est mal établie.

La détermination de la mesure de capture par rapport à l'optimum de poids est uniquement valable si le poisson a atteint à ce moment-là sa maturité sexuelle. Le frai naturel est d'une telle importance que le poisson doit avoir, au moins une fois dans sa vie, la possibilité de se reproduire avant de pouvoir être capturé.

Les statistiques

Un carnet de contrôle des prises, que le pêcheur doit tenir à jour au fur et à mesure et sur place, facilite la surveillance. Dans de nombreux cantons ce système a donné de bons résultats quant aux statistiques. Une statistique de captures sérieuse fournit des informations intéressantes surtout lorsqu'elle vient en complément à d'autres contrôles et calculs. Elle permet des comparaisons sur plusieurs années. Nous devons tenir compte du fait que ces statistiques concernent toujours des résultats appartenant au passé. Une comparaison avec la situation actuelle ou future exige beaucoup de connaissances. Des statistiques de captures peuvent être très utiles lorsqu'il s'agit d'établir des calculs de dédommagements financiers lors de pollutions.

Elevage des poissons

Il existe une importante bibliographie relative à la pisciculture. Mais elle concerne parti-

culièrement l'élevage des espèces présentant une certaine importance économique. Nous ne retiendrons dans ce chapitre que ce qui présente un intérêt pour le pêcheur sportif.

Pêche des reproducteurs

En ce qui concerne les lacs, la capture des reproducteurs se pratique surtout par les pêcheurs professionnels, les pisciculteurs et les gardes-pêche. Avec des filets ou des nasses ils prélèvent des brochets et des féras. De plus en plus, des espèces menacées comme par exemple les hotus, les blageons ou les lamproies font aussi l'objet d'élevage en pisciculture.

Dans les cours d'eau où l'on utilise surtout la pêche électrique, les pêcheurs sportifs participent de plus en plus souvent. Une certaine expérience est nécessaire pour distinguer les mâles des femelles et seuls les spécialistes peuvent déterminer si les poissons sont matures pour le frai. Les truites et les ombres sont traités très soigneusement et, après la récolte des œufs, ils seront remis dans les cours d'eau. Le nombre de captures de brochets et de corégones qui sont normalement tués après la ponte des œufs doit être limité au strict minimum.

Œufs et laitance

Dès que la maturité du frai est atteinte, les œufs sont prélevés et immédiatement fécondés. Cela se fait soit dans l'eau, soit à sec, en mélangeant les œufs directement avec la laitance. Le frai des ombres, féras et des brochets est ensuite déposé dans des verres de Zoug (cloches spéciales) dans lesquels les œufs sont continuellement brassés par l'eau dirigée de bas en haut. De cette façon, les œufs non fécondés, qui sont blanchâtres et plus légers que l'eau, sont emportés au fur et à mesure par le courant d'eau bien réglé. Répartis sur une grande surface et aérés continuellement par de l'eau fraîche, les œufs des salmonidés sont mis en



*Une truite mâle est
prélèvement et pressée pour
féconder les œufs.*

stabulation dans des bacs rectangulaires, des cuves de Californie, des armoires «Euwag», etc... Un contrôle doit être fait régulièrement, les œufs morts doivent être éliminés et une désinfection est faite si nécessaire. La durée d'incubation peut être exactement déterminée en fonction de la température de l'eau. Il est possible de faciliter le frai naturel de différentes espèces de poissons en aménageant des frayères. Comme par exemple en entretenant la végétation bordelière (roseaux, abris...) ou

simplement en aérant ou en réinstallant les bancs de gravier.

Gestion des alevins

En nourrissant le poisson frais éclos pendant quelque temps nous l'aidons à passer une période très délicate de sa vie. Ce travail peut se faire en distribuant la nourriture à la main ou avec des installations automatiques, dans des canaux longitudinaux ou dans des bassins circulaires. Avec une surveillance constante,

une propreté permanente et une désinfection régulière, les pertes en alevins sont minimales. Pendant cette première période de vie les frais de nourriture sont modestes.



A gauche: un œufde truite au stade «nucléé» avec le sac vitellin.

A droite: Il n'y a pas que la quantité qui compte, mais aussi la qualité des poissons déversés.

Elevage des estivaux

L'élevage le plus courant chez nous concerne surtout les truitelles comme les ombrets et plus rarement les brochetons. Une production très intensive des estivaux avec un minimum de pertes est possible dans des bassins circulaires.

La vitesse de circulation adaptée à la grandeur et à l'espèce des poissons peut être réglée par le débit de l'eau ajoutée. L'affouragement se fait le plus souvent par des automates qui permettent de doser les quantités et les intervalles de distribution. Le nettoyage des bassins modernes est facile et ne prend que quelques minutes par jour. Avec une bonne gestion, on peut atteindre 80 à 90% de rentabilité. Dans les étangs les concentrations de poissons sont plus faibles, mais le travail est aussi moins important. Il faut qu'il y ait suffisamment de circulation d'eau et de zones ombragées. Il est également indispensable d'enlever au fur et à mesure les poissons grandissant très rapidement. Les petits ruisseaux de pisciculture ou les étangs estivaux sont très intéressants pour les sociétés de pêche. Un entretien des jeunes poissons n'est pas indispensable et si les rendements sont en moyenne de 15 à 25%, ils peuvent atteindre 50% dans les ruisseaux très productifs. En automne et en hiver, la pêche électrique est une bonne occasion de rassem-

bler les membres pêcheurs en dehors de la saison de pêche pour un travail utile et intéressant. Plus le poisson est élevé naturellement, plus haute sera sa valeur piscicole. Les faibles rendements des ruisseaux d'élevage peuvent donc favoriser une valeur de poisson supérieure à celle du produit des élevages intensifs.

L'alevinage

L'alevinage des eaux avec des jeunes poissons est une mission très importante à laquelle doit participer le pêcheur sportif. Ce n'est qu'avec une organisation précise et une réalisation méticuleuse que les alevins donneront les résultats escomptés.

Tailles et quantités

Plus un poisson d'élevage est grand, plus il coûte cher! Avec la même somme d'argent, nous pouvons donc acheter beaucoup de poissons plus petits ou déverser moins d'exemplaires de plus grandes tailles. Mais l'une ou l'autre de ces solutions peut ne pas être la bonne. En effet, il s'agit de trouver un équilibre entre les

différentes tailles en fonction des besoins des eaux à aleviner. Il est malheureusement parfaitement plausible de déverser trop de poissons dans un secteur, ce qui aura pour conséquence un important taux de mortalité.

Les alevins sont bon marché mais leur mortalité est élevée. Les bonnes années et surtout avec une répartition optimale, les chances de succès peuvent être considérables. Un poisson mis à l'eau très tôt s'adaptera plus facilement et son comportement sera plus naturel. Lorsque l'alevin survit, il est rapidement impossible de le différencier avec ses congénères naturels et plus tard, ce sera un poisson plus robuste que les autres. Plus les poissons lâchés sont gros, plus ils nécessitent d'attention pour éviter des pertes trop importantes. Déjà avec des alevins de l'année, il faut connaître parfaitement les milieux aquatiques et les comportements des poissons. Plus un poisson d'alevinage sera grand, plus il aura de difficultés à s'adapter. Sa chance est si faible que l'on devrait déconseiller de l'utiliser pour le repoissonnement sauf si l'on a l'intention de le pêcher immédiatement. Cela n'a bien entendu rien à faire avec une exploitation piscicole raisonnable. Un tel empoisonnement apporte toujours des perturbations dans le peuplement existant.

Répartition

Une importance particulière doit être apportée à la répartition des poissons d'alevinage. Il s'agit d'un travail intéressant pour le pêcheur amateur. Le succès ne dépendra pas seulement



des quantités et des grandeurs des poissons mis à l'eau mais également de leur répartition. Pour lui permettre de survivre, nous devons donner au poisson d'alevinage la possibilité de trouver une place adéquate afin qu'il trouve rapidement de la nourriture.

Plus il y a de concurrents dans son espace vital, plus ses chances de survie diminuent. Les poissons d'alevinage en trop grande concentration deviennent facilement la proie préférée des carnassiers et des oiseaux consommateurs de poissons. Les pertes dues à une mauvaise répartition dans l'eau peuvent être énormes. Il s'agit de répartir les alevins et les estivaux sur une très longue distance, en marchant plusieurs kilomètres et en les déposant en petites portions à des endroits favorables. Le travail sera certainement couronné de succès. On veillera, avant la remise à l'eau, à adapter lentement la température de l'eau de transport à celle du cours d'eau. Un écart de température de plus de 3 à 5 degrés peut provoquer un choc thermique, avec pour conséquence des maladies ou même la mort des poissons.

G67

Les principes d'alevinage

Ces dernières années, de nombreux travaux de recherches et d'expériences ont transformé la politique d'alevinage. On peut la résumer selon les 5 principes suivants:

1. Le plus naturel possible

Dans des conditions normales de reproduction naturelle, il est inutile de faire des lâchers de poissons. Mais l'influence des conditions climatiques peuvent aussi décimer ou voir même éliminer tout le frai ou les jeunes poissons. Un rééquilibrage avec une quantité adaptée de poissons d'alevinage un peu plus gros permet de se doter d'une marge de sécurité indispensable.

Dans tous les cas, les poissons les plus prometteurs sont les poissons issus du frai naturel. C'est pour cela que dans la gestion et l'exploitation piscicole, nous devons surtout concentrer nos efforts sur le maintien ou la remise en état d'espaces vitaux comportant suffisamment de frayères.

Si le poisson doit être élevé il faut préférer des méthodes se rapprochant le plus possible de la nature et permettant à terme une bonne adaptation. Pour que les propriétés génétiques ne se perdent pas, la capture de géniteurs dans le même cours d'eau ou dans le même bassin versant a son importance.

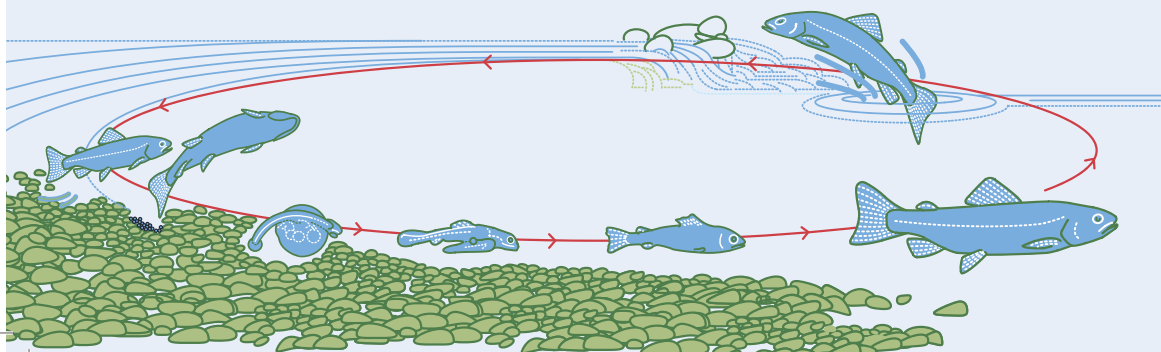
2. Le plus petit possible

Les plus jeunes sont les œufs «oeillés». Dans la mesure où les conditions environnementales le permettent, ce sont les poissons les plus adaptés et les plus résistants. Par contre l'emplacement des boîtes, (par exemple les boîtes Vibert) est un travail assez important. Dans la plupart des cours d'eau, et dans des conditions normales, l'alevin a tout à fait sa chance de survie. Le responsable des lâchers de poissons veillera à aleviner avec les poissons les plus petits possible. D'autre part dans les ruisseaux touchés par le PKD (voir page 44), le lâcher de petits estivaux en fin d'été est certainement la meilleure alternative.

3. Le moins possible

Dans chaque cours d'eau la quantité des postes est limitée et par là-même le nombre de poissons. Une augmentation des populations ne se fera pas seulement qu'avec des poissons d'alevinage. C'est l'amélioration de l'espace vital disponible qui permettra le développement normal de toute la faune aquatique, un alevinage trop important n'ayant aucune utilité ni aucun sens.

Quand tous les stades de développement des poissons sont représentés, on peut parler d'une gestion piscicole réussie. Dans les espaces détériorés ou lorsque le frai est déficitaire, il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage du déficit afin d'améliorer le milieu.



4. La meilleure répartition possible

Nous avons déjà mentionné l'importance et les conséquences d'une bonne répartition des poissons. Il s'agit là d'un travail indispensable et complémentaire aux trois premiers principes d'alevinage.

A partir du moment où tous les points sont respectés, une bonne répartition est la clé qui mènera à la réussite des repeuplements et de la gestion des cours d'eau.

5. Mesures de contrôles

Seul un suivi précis des empoissonnements et des captures garantissent la réussite des actions de gestion et d'exploitation. Sans contrôle de réussite, il n'y a pas de gestion durable.

Les mesures de protection

Le traitement correct durant la capture des jeunes poissons fait partie des mesures de protection les plus efficaces. Avant la mise en vigueur de nouvelles prescriptions, il y a lieu de vérifier s'il s'agit vraiment de mesures de protection et non pas d'idées égoïstes de particuliers.

Les réserves de pêche

Dans chaque réserve, il se forme en relativement peu de temps un équilibre qui ne changera guère. Par la suite, la mortalité naturelle provoquera de grosses pertes de poissons. Des réserves permanentes n'ont de sens que si elles sont destinées à l'élevage du poisson, par exemple pour les reproducteurs, pour des essais piscicoles ou si elles sont parties intégrantes d'une réserve naturelle. Des interdictions de pêche ponctuelles ou régulières durant une certaine période de l'année servent à protéger la tranquillité des milieux aquatiques ou à permettre la guérison des poissons malades.

Les périodes de fermeture

Les fermetures protègent les poissons durant leur reproduction. Chaque canton doit respecter les prescriptions de l'Etat fédéral. Mais il peut aussi les renforcer lorsque les conditions de ses eaux le nécessitent. La réglementation cantonale est donc toujours obligatoirement à respecter !

Nombre de captures

La limitation des prises est uniquement une mesure de protection lorsque le nombre autorisé est très bas. Cela a peu de sens parce que le rendement disponible doit si possible être récolté par le pêcheur. La limitation sert donc surtout à une meilleure répartition des captures et à apprendre au pêcheur à se modérer.



La taille minimale de capture

La taille minimale de capture a pour but de protéger le poisson jusqu'à ce qu'il ait atteint la maturité sexuelle ou l'optimum de poids. La garantie d'un frai naturel est d'une importance essentielle. Des mesures minimales trop élevées provoquent des pertes par mortalité naturelle et sont contraires aux lois sur la protection des animaux. Avec la pression actuelle de la pêche professionnelle, il ne faut toutefois pas seulement se contenter d'arguments de pêcheurs sportifs qui réclament parfois des tailles minimales de capture beaucoup trop élevées. Il est absolument indispensable d'étudier l'aspect économique pour tenir compte de tous les paramètres.



Méthodes de pêche

Les restrictions qui sont demandées souvent par les pêcheurs eux-mêmes sont très fréquentes et diversifiées. Mais seule une minorité d'entre elles sont vraiment des mesures de protection. Là où la jalousie et l'égoïsme jouent un rôle, il faut toujours rechercher les explications objectives.



Mesures à prendre en cas de mortalités de poissons



Une mortalité de poissons est le signe d'une pollution de l'eau. Cette mortalité peut être la conséquence d'une dégradation de la qualité des eaux ou d'une maladie. La présence de poissons morts est le signe d'un empoisonnement récent. Mais les eaux peuvent aussi être polluées, d'une façon insidieuse et invisible, sans que l'on constate la présence de poissons morts. Plusieurs éléments peuvent indiquer une détérioration des conditions du milieu: une réduction des rendements, une diminution des poids moyens, des découvertes de poissons aveugles ou couverts de champignons et quelques exemplaires morts.

G71

Lorsque l'on découvre un grand nombre de poissons morts ou à l'agonie il faut, sans tarder, prendre les mesures suivantes: alerter les autorités compétentes, collecter des échantillons d'eau et conserver les preuves.

G73

1. Alerter les autorités compétentes

Lorsque l'on est seul, il est obligatoire de donner l'alerte aux autorités compétentes, car les échantillons d'eau et autres preuves matérielles n'ont de valeur que s'il y a suffisamment de témoins. Si l'on a des récipients adaptés sous la main (bouteilles propres, viviers à poissons, sacs en matière plastique etc...), il faut naturellement immédiatement prélever des échantillons d'eau car cela pourrait être trop tard par la suite. S'il y a d'autres personnes présentes sur les lieux, une ira alerter tandis qu'une autre prélèvera des échantillons.

D72

En Suisse, les postes d'alarme varient d'un canton à l'autre. Tout pêcheur devrait avoir sur lui les numéros de téléphone nécessaires pour aviser rapidement les autorités. On peut garder ces renseignements sur soi dans sa veste de pêche ou dans le permis de pêche. En règle générale, on avise en premier lieu la police locale et les

G74

gardes-pêche. Dans de nombreux secteurs, le dispositif d'alerte s'étend à l'information du gestionnaire comme par exemple une association (le Président ou le responsable technique). Dans certaines conditions, il faut alerter la police cantonale, les services de protection des milieux aquatiques ou les services de la Pêche.

2. Prélèvement d'échantillons d'eau

Il faut prélever immédiatement des échantillons d'eau, à l'endroit où l'on a trouvé des poissons morts et sur les secteurs où l'eau a un aspect différent (forte coloration, mousse, odeur...). Il est toujours intéressant de faire des prélèvements en amont de la zone touchée comme également sur plusieurs points en aval.

Les échantillons d'eau doivent être réalisés avec des bouteilles propres équipées de bouchons robustes.

1. Lavez deux fois la bouteille avec l'eau de l'échantillon.
2. Maintenez la bouteille sous l'eau (une main de profondeur) face au courant.
3. Prélevez au moins 2 litres, sans bulles d'air si possible à ras bord.
4. Il est important de ne pas remuer le fond lors de la prise d'eau et qu'aucun dépôt n'entre dans la bouteille.

Les échantillons d'eau n'ont valeur de preuves que s'ils sont effectués en présence de plusieurs témoins, ou si possible par une personne officielle et, s'ils sont identifiés, fermés et correctement étiquetés. Sur l'étiquette, il faut indiquer le nom de la rivière ou du plan d'eau, la date et l'heure, l'emplacement exact de l'échantillonnage avec éventuellement un petit schéma explicatif ainsi que le nom et l'adresse de la personne qui a prélevé l'échantillon. Même s'ils n'ont que peu de valeur juridique,



Il faut signaler toutes les mortalités de poissons.

des prélèvements d'eau effectués sans témoins peuvent donner des informations primordiales. Si les autorités compétentes ne sont pas disponibles sur le moment, il faut immédiatement transmettre ces échantillons à un laboratoire d'analyses (généralement le laboratoire cantonal).

3. Observations à relever

Les informations suivantes étant importantes pour déterminer les causes, il faut qu'elles soient notifiées par écrit et certifiées.

1. Le comportement des poissons

- a) Est-ce que les poissons gobent de l'air en surface (étouffement) ?
- b) Est-ce que la mortalité est soudaine (empoisonnement) ?
- c) Est-ce que les poissons émigrent vers d'autres secteurs ?

2. Informations sur l'eau

- a) état de l'eau (trouble, mousse, coloration, huile en surface)
- b) odeur (purin, chlore, rejets d'hôpital)
- c) Température
- d) Affluents, largeur et profondeur moyenne, vitesse du courant en m/s
- e) Modifications importantes

f) Signalements précis de l'emplacement

Si vous avez un appareil-photos sous la main, faites des photos qui pourront servir de preuves ou être utiles dans la recherche des causes

3. L'état des poissons

- a) Repérez les poissons touchés. Comptez ou estimez le nombre, si possible en présence de témoins
- b) Collectez des poissons morts de différentes espèces que vous empaquetez dans des sacs en plastique propres en indiquant le lieu, la date et l'heure du prélèvement. Conservez au frais jusqu'à l'envoi au laboratoire. L'envoi de poissons ne peut être effectué et n'a d'intérêt que si leur état le permet

D76

Parallèlement à ces mesures, il faut toujours, quand c'est possible, organiser le sauvetage des poissons menacés. Les poissons encore vivants doivent être récoltés et entreposés dans d'autres récipients. Les remettre dès que possible dans une autre eau fraîche et propre, dans des bassins, fontaines, ou d'autres récipients plus volumineux (Attention: évitez tous chocs thermiques).

G75



Le droit et la loi sur la pêche

Depuis des centaines d'années, la chasse et la pêche sont sous le contrôle des autorités. Si au début de l'humanité la pêche et la chasse étaient des activités que chacun pratiquait librement, l'organisation en communautés humaines à imposé de plus en plus une réglementation progressive. Le poisson est une ressource de valeur, et c'est pour cela que son utilisation est réglementée depuis des centaines d'années.



Ce chapitre décrit le droit actuel sur la pêche en Suisse. Ce sont les cantons qui ont l'autorité sur la pêche. Ce sont eux qui détiennent les droits de pêche et ce sont aussi les cantons qui peuvent déléguer ces droits à une troisième personne ou organisation. L'Etat fédéral s'est réservé la compétence de mettre en place le cadre de la réglementation sur la pêche. Qui plus est, la Confédération a une influence directe ou indirecte sur la pêche grâce à diverses lois.

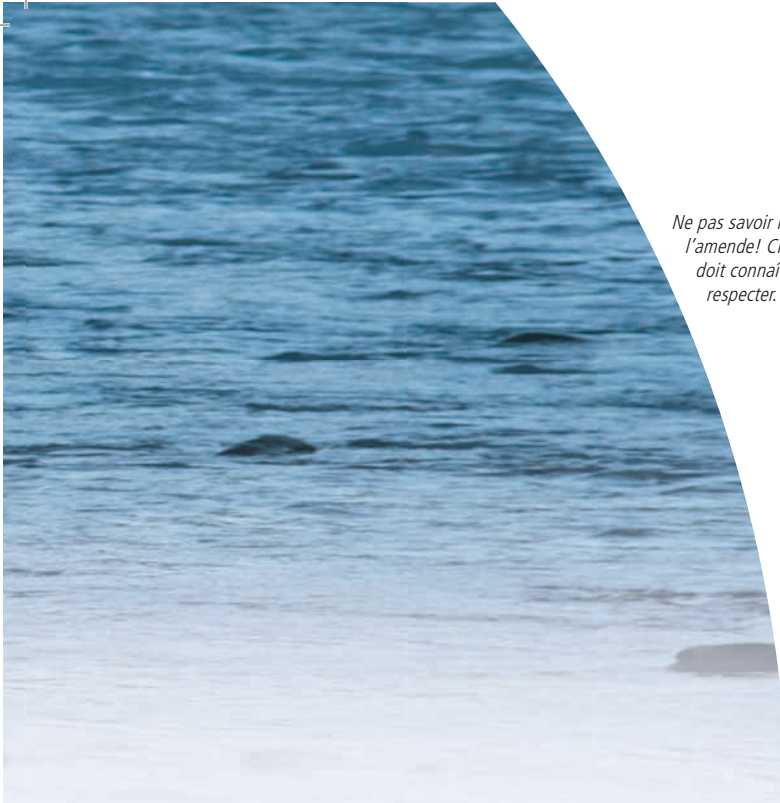
La Constitution fédérale



La compétence de la Confédération, dans le domaine de la pêche, est inscrite dans la Con-

stitution fédérale. L'article clé est l'article 79, qui indique que c'est l'Etat fédéral qui détermine les conditions d'exercice de la chasse et de la pêche. Et selon l'article 78 consacré à la protection du patrimoine et de la nature, c'est aussi lui qui a autorisé pour travailler sur la protection des végétaux et des animaux. L'article 80 lui donne également le droit de formuler la réglementation sur la protection des animaux. Les instruments juridiques de l'Etat fédéral, qui ont un rapport direct ou indirect sur la pratique de la pêche, vont de l'environnement et de l'aménagement du territoire aux principes de la politique économique et énergétique. L'article 76 est consacré à la protection et l'utilisation de l'eau, le 77 aux forêts et le 75 à l'aménagement du territoire. La ligne directrice principale de l'action fédérale est le principe de gestion durable (Art.73).

Même le droit civil et le droit pénal (Art.122 et 123), la politique énergétique (Art.89), comme aussi les règles de base du droit du travail et des affaires ont une influence sur les intérêts



*Ne pas savoir n'évite pas
l'amende! Chaque pêcheur
doit connaître les lois et les
respecter.*

de la pêche. Même les spécifications constitutionnelles sur les compétences de l'Etat fédéral sur la circulation routière, le transport fluvial et la politique de la santé (mot clé: pollution aux PCB) font partie de cette catégorie.

Même les accords internationaux et les traités ont une influence sur la pêche en Suisse. Il existe par exemple des accords qui règlent la pratique de la pêche dans les eaux frontalières (Bodensee, lac Léman, lac Majeur, lac de Lugano, Rhin...) et des accords internationaux comme la mise en place d'une Commission internationale de protection du Rhin ou des conventions sur les espèces piscicoles menacées.

La loi fédérale sur la pêche

Dans le cadre de ses compétences constitutionnelles, l'Etat fédéral a défini un grand nombre de prescriptions générales sur la pêche et les problèmes qui s'y rattachent. Pour les pêcheurs, c'est la loi fédérale sur la pêche qui a le plus de poids. Elle règle la gestion et la capture des poissons, des écrevisses et des orga-

nismes leur servant de nourriture dans toutes les eaux publiques et privées. Pour le pêcheur, les prescriptions générales ont été rassemblées dans la loi fédérale sur la pêche du 21 juin 1991, entrée en vigueur en 1994. Finalement, la loi fédérale délègue aux autorités cantonales le soin de préciser les détails notamment en ce qui concerne les méthodes et le matériel de pêche autorisés, dans la mesure où ils ne vont pas à l'encontre de l'intérêt supérieur ou des accords internationaux (Concordat). Le but de la loi est la conservation des milieux aquatiques, d'assurer l'exploitation à long terme des poissons et d'encourager la recherche piscicole ainsi que la pêche sportive et professionnelle. Les lois fédérales et cantonales sont également valables pour les pêcheurs sportifs

Dans la loi fédérale, on trouve aussi des dispositions de protection sur les espèces en danger ou en voie d'extinction.

La réglementation comprend également les périodes de fermeture pour assurer la repro-





duction et la taille minimale de capture, qui sont déterminées pour chaque plan d'eau et rivière par les cantons. C'est également la loi fédérale qui donne les prescriptions concernant l'amélioration et la remise en état des milieux aquatiques. Dans la réglementation, il est aussi précisé que les dispositions d'orientation cantonales sont soumises à l'autorisation des instances fédérales.

Contrairement à la loi sur la pêche de 1973, la réglementation totalement revisitée a supprimé toutes les subventions pour l'alevinage de jeunes poissons. La nouvelle loi incite à la prise de mesures pour la remise en place de la biodiversité naturelle et de l'espace vital des poissons. Les cantons sont tenus de maintenir leurs eaux dans un état de qualité suffisante pour qu'elles soient un habitat satisfaisant pour les poissons, de l'éclosion à la reproduction. L'Etat fédéral peut accorder des subventions pour cela, dans la mesure où les cantons y participent.

26 fois en Suisse



Pour le pêcheur, c'est la réglementation cantonale qui vient en première ligne. Elle règle la pratique de la pêche dans chaque canton. La nouveauté: la réglementation sur la protection des animaux est importante pour le pêcheur.

26 cantons, cela signifie 26 réglementations sur la pêche. Elles reflètent les diversités et les particularités de notre pays. Cela a pour conséquence une grande variété dans les réglementations cantonales. C'est aussi la raison qui explique l'existence de différents systèmes de bail et de patente. Certains cantons délivrent un grand nombre de patentes pour les ruisseaux, rivières et plans d'eau qui offrent un grand linéaire de pêche (Berne, Grisons, Vaud). Par contre d'autres divisent leurs eaux en parcours qu'ils louent à des particuliers ou

à une organisation. Malheureusement, il faut bien dire que le porte-monnaie joue parfois un plus grand rôle que l'intérêt halieutique. Le système de patente est beaucoup plus démocratique et moins onéreux.

Le long bras de l'Etat fédéral

On peut se rendre compte de la longueur du bras de la réglementation fédérale sur l'encadrement de la pratique de la pêche en prenant pour exemple une loi, qui règle la navigation dans les eaux ouvertes (il s'agit de la loi fédérale sur la navigation intérieure et des règlements correspondants). C'est la résistance des pêcheurs qui a tout de même permis de conserver la pratique de la pêche à la traîne dans le sens longitudinal le long des rives.

La protection de l'eau et de la nature

La loi fédérale sur la protection des eaux a été approuvée le 17 mai 1992 par le peuple. Les principaux progrès réalisés l'ont été dans le domaine de l'amélioration qualitative des eaux (stations de traitement des eaux, interdiction des phosphates), alors que l'aspect quantitatif a été négligé (débits réservés, protection devant la production hydroélectrique). Malheureusement de nombreux cantons n'appliquent que partiellement la loi, en particulier dans les régions de montagnes où les débits réservés sont ignorés.

Des réglementations sur la protection de la nature et du paysage comme sur la protection des animaux complètent la palette des lois et ont des retombées sur les réglementations fédérales qui règlent les droits et les devoirs des pêcheurs au bord de l'eau. Cela va de soi que les lois fédérales sont toujours prioritaires et définissent les directives.

En principe une loi fédérale ne peut pas être «noyée» par un avenant ou un décret cantonal.

Protection des animaux

Dans la nouvelle réglementation pour la protection des animaux, mise en application par étapes depuis le 1er septembre 2008, sont définis les principes de rapports avec les poissons. On y trouve par exemple une interdiction générale de la pêche avec un hameçon avec ardillon dans toute la Suisse, comme aussi la pêche au vif (poisson appât vivant) ou la conservation de poissons vivants. Dans des cas particuliers justifiés, les cantons peuvent accorder des dérogations qu'aux pêcheurs titulaires d'une attestation de compétence. Même dans la réglementation on trouve inscrit comment estourbir et tuer le poisson dans le respect des animaux et nous devons nous former pour accomplir correctement ces gestes. Nous les pêcheurs, nous ne dictons pas notre comportement seulement par peur de l'amende mais parce que nous respectons les poissons et nous savons qu'un poisson que nous remettons correctement à l'eau survivra, qu'il se reproduira et deviendra peut-être plus tard un énorme poisson au bout d'un hameçon.

L'obligation de formation

A partir du 1er janvier 2009 en Suisse, les pêcheuses et pêcheurs devront obligatoirement effectuer une formation. Dans la réglementation fédérale, on trouve dans l'article 5a les exigences en matière de droit de capture: «Quiconque veut acquérir un droit pour la capture de poissons ou d'écrevisses doit prouver qu'il dispose de connaissances suffisantes sur les poissons

et les écrevisses ainsi que sur le respect et la protection des animaux lors de l'exercice de la pêche». Si l'on veut une patente de plus d'un mois, il faut faire une formation et réussir un examen de contrôle des connaissances dans le canton concerné. Sont dispensées toutes les personnes qui ont possédé une patente annuelle entre 2004 et 2008. Toutefois les cantons peuvent durcir ces conditions.



Le droit de pêche libre

La pêche libre est un particularité suisse et une vieille institution. Elle autorise la pratique de la pêche, dont particulièrement aussi aux enfants et adolescents, dans les grands lacs alpins et du Plateau. Le droit de pêche libre autorise la pêche à une seule canne tenue à la main avec un simple montage au flotteur. Il faut suivre un puissant instinct naturel pour faire de beaux paniers: l'instinct des chasseurs et des pêcheurs des temps préhistoriques!

*Après avoir réussi votre examen,
vous obtiendrez l'attestation
SaNa preuve de votre com-
pétence.*



Comportement responsable avec les poissons

 **G81** En qualité de pêcheurs sportifs, nous devons avoir un comportement absolument correct envers le poisson capturé. Les poissons sont parfaitement adaptés à leur milieu mais en dehors de l'eau, ils n'ont aucune chance. C'est pour cela que nous devons savoir comment nous comporter avec un poisson capturé.

Un comportement responsable commence avec

 **G88** un matériel adapté. Nous n'attendons pas,

 **G89** pour ferrer, que le poisson ait avalé trop profondément l'hameçon. La lutte sera correcte,

 **D140** sans brusquerie et la plus courte possible afin que le poisson ne soit pas en déficit d'oxygène. Ensuite on le mesure puis sans perdre un instant, on décroche l'hameçon avec précaution

 **G85** avant de le remettre à l'eau ou de le tuer. Il est indispensable de toujours avoir une épuisette, un décimètre, une pince, un assommoir

 **D93** à poissons ainsi qu'un couteau ou des ciseaux.

 **D104** L'équipement, à savoir la canne, le moulinet, le fil et les hameçons doivent être adaptés aux

 **G84** poissons ciblés et permettre de ramener rapidement le poisson sur la rive. Il faut réaliser

 **G82** des nœuds de qualité fiables et solides. Quand

 **D91** on pêche les carnassiers, il faut que le matériel soit suffisamment robuste. Il ne faut en aucun

 **G83** cas utiliser un fil trop fin. Pour le brochet, un bas de ligne résistant aux morsures du brochet est indispensable. En aucun cas, le fil ne doit casser durant le combat et le poisson s'enfuir avec tout le montage.

Le choix du poste est également important. Nous ne pêchons que là où nous pouvons déposer sans problème le poisson sur la rive comme aussi le remettre à l'eau en cas de besoin.

 **G86**

 **G87** Donc il ne faut pas pêcher du haut d'un mur, d'un pont ou sur une rive abrupte. Si sur un

 **D57** poste nous capturons une majorité de poissons

 **D94** trop petits ou en période de reproduction, nous changeons de place.

Notre comportement vis-à-vis du poisson commence déjà à la moindre touche. Nous n'attendons pas, pour ferrer, que le poisson ait avalé trop profondément l'hameçon. Naturellement cela implique de toujours rester concentré sur sa canne. Durant le combat, on sait rapidement ce que l'on tient au bout de la ligne.

Le traitement des captures

Si la capture est trop petite pour être manipulée ou si elle appartient à une espèce protégée, il faut autant que possible détacher l'hameçon dans l'eau sans toucher le poisson à la main et sans le serrer.

Dès que nous devons sortir un poisson hors de l'eau pour lui enlever l'hameçon, il faut se mouiller les mains et faire attention à ne pas le poser sur un parterre sec, terreux ou caillouteux. L'objectif est de ne pas détruire le mucus qui protège sa peau. Attention à ne pas toucher les yeux et les branchies qui sont très fragiles. Les petits poissons doivent être tenus main refermée mais sans être serrés afin de protéger leurs organes internes.

Evitons de perdre du temps lorsque nous les mesurons et en cas de doute, on opte pour le poisson et on le relâche. Si l'hameçon ne peut pas être décroché rapidement et sans difficultés, mieux vaut couper le bas de ligne le plus près possible de la bouche. Un hameçon sans ardillon est plus facile à décrocher et protège le poisson. Dans certains cantons, seul l'hameçon sans ardillon est autorisé. Un autre point: les leurres artificielles comme les mouches, les ondulantes ou les leurres souples virgule sont un avantage pour les poissons qu'il faudra remettre à l'eau car les poissons ne l'avalent pas aussi profondément qu'un appât naturel.

 **92**

 **98**



Après un joli combat, on a toujours la possibilité de remettre le poisson à l'eau, dans la mesure où ce n'est pas contraire à la réglementation locale.



Dans les cantons où l'hameçon avec ardillon est autorisé, seuls sont autorisés à pêcher les titulaires d'une attestation SaNa.

Tuer correctement le poisson

Si l'on veut garder un poisson, il faut lui donner un coup sur la tête avant même de lui enlever l'hameçon.

On tue les petits poissons en leur brisant la nuque puis avec un couteau ou des ciseaux, on découpe les branchies. Ce n'est que lorsque l'on a effectué cette opération que l'on est certain que le poisson est mort. Une autre alter-

native est d'éviscérer le poisson après l'avoir assommé. Il faut l'entreposer à l'abri du soleil, des insectes et des spectateurs trop curieux. Quand on se rend compte qu'un poisson ne doit pas être prélevé en raison des périodes de fermeture ou de protection et qu'il ne pourra survivre (branchies sanguinolentes, gonflements), il faut le tuer mais aussi le remettre à l'eau.

G102

D101

G94

G95

Conserver vivants les poissons

On peut conserver les poissons vivants au maximum jusqu'à la fin de la session de pêche. Là

D97



Pour respecter les dispositions sur la protection des animaux, il faut toujours avoir :

1. Une épuisette
2. Un double décimètre
3. Un dégorgeoir/pince
4. Un assommoir
5. Un couteau ou des ciseaux

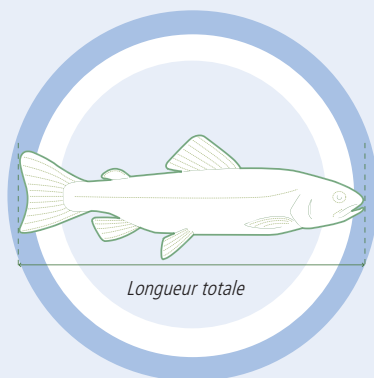
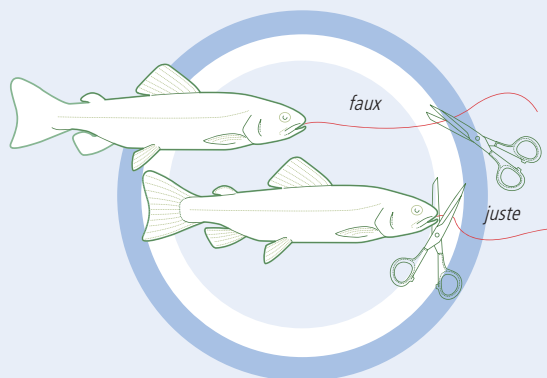
où c'est autorisé par le canton, seuls peuvent le faire les titulaires de l'attestation SaNa. Le transport et la garde des poissons se font dans des récipients suffisamment grands remplis d'eau fraîche bien oxygénée.

Nous nous abstenons d'échanger nos prises contre des plus grosses. Même en faisant très

attention, on détériore souvent le mucus de la peau du poisson et des mycoses peuvent se former.

Gestion des prises

Le vrai pêcheur sportif responsable ne garde que le nombre de poissons qu'il peut consom-



Décrocher l'hameçon

Si un poisson que l'on doit remettre à l'eau a avalé l'hameçon trop profondément, pour ne pas perdre de temps, il faut couper le bas de ligne au plus près possible de la bouche et le remettre immédiatement à l'eau.

Le mesurer

On mesure le poisson de la pointe de la bouche à l'extrémité de la queue en positionnant la mesure au-dessus ou au-dessous du poisson.



Manger des poissons locaux est écologique et excellent pour la santé. Bon appétit !

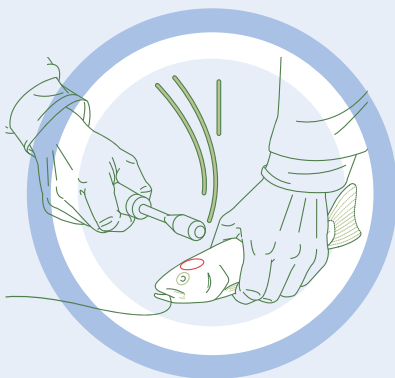
mer avec sa famille et ses amis. Jamais nous ne vendons nos prises! Il faut respecter strictement le nombre de captures autorisées.

Il faut éviscérer le plus vite possible les poissons. Même les reins, qui sont sous les vertèbres et qui ressemblent à du sang coagulé, doivent être enlevés. Enlever les branchies permet d'assurer une meilleure conservation du poisson. Lorsque l'on a fini de nettoyer le poisson, il faut l'envelopper dans un torchon sec et l'entreposer dans un endroit sec, ombragé et aéré comme par exemple un panier de pêche.

En été quand on pêche en bateau, la glacière est indispensable. Par contre les sacs en plastique sont à proscrire car lorsqu'il fait chaud,

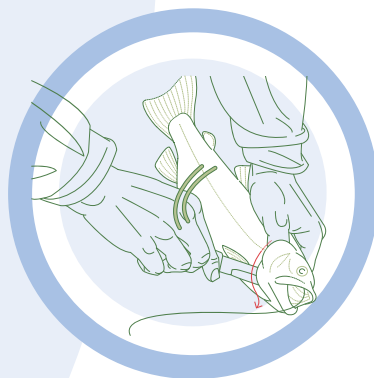
la chair se détériore rapidement.

En pratique tous les poissons peuvent être mangés, même si certains sont meilleurs que d'autres. Même les poissons blancs pleins d'arêtes peuvent être transformés en plats succulents. Dans tous les cas, il est intéressant d'apprendre à fileter et à enlever les arêtes des poissons.



L'assommer

Si le poisson va être conservé, il faut l'assommer immédiatement après l'avoir capturé en lui donnant un ou plusieurs coups d'assomoir sur la tête.



Le tuer correctement

On tue le poisson en lui découpant les branchies. Le saignement améliore la qualité de la chair du poisson. L'autre alternative est d'éviscérer immédiatement le poisson.

Questionnaire



Les numéros de référence dans la brochure se rapportent aux questions qui suivent. L'examen pour l'obtention du Brevet comporte 70 questions. A partir de 55 réponses exactes au minimum, on reçoit par la poste le blason en tissu (voir ci-dessus) ainsi que son attestation SaNa avec le logo «Brevet».

Une seule réponse doit être donnée pour chaque question. Cela est également valable pour les questions qui pourraient susciter une deuxième réponse partiellement exacte.

Seules les personnes qui ont envoyé l'attestation de paiement (avant-dernière page) ou qui peuvent la présenter le jour de l'examen pourront passer l'examen.

Le questionnaire qui suit est uniquement destiné à préparer et à orienter les candidats. Ne pas le renvoyer.

Renseignements pour le Brevet Suisse du Pêcheur Sportif

Secrétariat romand, caste postale 106, 1018 Lausanne 18, tél. 021 / 646 64 90

Questions

1 L'habitat des poissons dans les eaux est classé en plusieurs zones. Selon quels critères?

2 Quelle zone n'est pas particulièrement caractérisée?

3 Dans quelle zone trouve-t-on: des sources, de l'eau claire et bien oxygénée?

4 Dans quelle zone trouve-t-on des gardons?

5 Dans quelle zone trouve-t-on majoritairement des hotus, des chevesnes et des vandoises?

6 Quelle est la zone qui est juste à l'aval de la zone à ombre?

7 Quelles propriétés changent lorsqu'un ruisseau se transforme en grande rivière?

8 Comment s'appelle ce poisson?



Réponses

- ☐ selon l'ensemble des poissons
- ☐ selon l'espèce piscicole
- ☐ selon une espèce principale

- ☐ zone à ombres
- ☐ zone à brèmes
- ☐ zone à carpes

- ☐ zone à barbeaux
- ☐ zone à truites
- ☐ zone à ombres

- ☐ zone à truites
- ☐ zone à ombres
- ☐ zone à barbeaux

- ☐ zone à ombres
- ☐ zone à brèmes
- ☐ zone à truites

- ☐ zone à truites
- ☐ zone à barbeaux
- ☐ zone à brèmes

- ☐ la pente et la vitesse du courant diminuent
- ☐ le fond du lit de la rivière est toujours gravillonneux
- ☐ les températures maximales et les écarts de température sont moins élevés

- ☐ sandre
- ☐ perche
- ☐ brochet

9 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ carpe
- ☐ tanche
- ☐ chevesne

10 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ perche
- ☐ brochet
- ☐ sandre

11 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ hotu
- ☐ chevesne
- ☐ carpe

12 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ hotu
- ☐ barbeau
- ☐ carpe

13 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ hotu
- ☐ chevesne
- ☐ tanche

14 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ ombre
- ☐ omble
- ☐ fêra

15 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ silure
- ☐ lotte
- ☐ anguille

16 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ carpe
- ☐ brème
- ☐ gardon

17 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ gardon
- ☐ chevesne
- ☐ hotu

18 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ carpe
- ☐ barbeau
- ☐ tanche

19 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ rotengle
- ☐ gardon
- ☐ brème

20 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ perche
- ☐ sandre
- ☐ brochet

21 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ ombre
- ☐ truite de lac
- ☐ féra

22 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ omble
- ☐ truite de lac
- ☐ truite arc-en-ciel

23 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ truite de lac
- ☐ ombre
- ☐ barbeau

24 Comment s'appelle ce poisson?



- ☐ omble
- ☐ féra
- ☐ truite fario

25 Comment un poisson se maintient dans le courant?

- ☐ sa résistance à l'eau est faible
- ☐ ses muscles puissants l'empêchent de dériver
- ☐ grâce aux nageoires pectorales et ventrales

26 Avec quelle nageoire le poisson peut-il démarrer brutalement?

- ☐ la nageoire dorsale
- ☐ la nageoire pelvienne
- ☐ la nageoire caudale

- 27** Comment est protégée la fragile peau des poissons?
- ☐ par les écailles et une couche de mucus
 - ☐ uniquement avec les écailles
 - ☐ elle est relativement robuste et n'a pas besoin de protection particulière
- 28** A quoi servent les écailles des poissons?
- ☐ elles offrent une protection mécanique
 - ☐ elles servent à la production de mucus
 - ☐ elles constituent une réserve de calcaire
- 29** Des blessures à la peau peuvent-elles entraîner la mort du poisson?
- ☐ non, seulement des mycoses
 - ☐ oui si elles sont profondes
 - ☐ non, mais des infections
- 30** A quoi servent les branchies des poissons?
- ☐ elles accompagnent le nez pour sentir
 - ☐ c'est l'organe respiratoire essentiel de nos poissons
 - ☐ au rééquilibrage de la température
- 31** Avec quel organe le poisson prélève l'oxygène?
- ☐ le nez
 - ☐ les branchies
 - ☐ la bouche
- 32** Quel organe aide le poisson sa hauteur dans l'eau?
- ☐ les branchies
 - ☐ la vessie natatoire
 - ☐ la nageoire dorsale
- 33** A quoi sert le nez du poisson?
- ☐ à respirer
 - ☐ à sentir les odeurs
 - ☐ à équilibrer les différences de pression
- 34** A quoi sert le goût au poisson?
- ☐ le poisson n'a aucun goût, seulement de l'odorat
 - ☐ à trouver sa nourriture
 - ☐ à détecter immédiatement les pollutions de l'eau
- 35** A quoi sert la ligne latérale des poissons?
- ☐ à entendre
 - ☐ elle détermine son sexe
 - ☐ à ressentir son environnement

- 36 Est-ce que le poisson a des ouïes?**
- ☐ oui, c'est l'organe d'équilibre
 - ☐ non, il a seulement un nez fin
 - ☐ non, les poissons sont sourds et muets
- 37 Quel est le lien entre le taux d'oxygène et la température de l'eau?**
- ☐ il y a toujours la même quantité d'oxygène dissout, quelle que soit la température de l'eau
 - ☐ plus l'eau est chaude, moins il y a d'oxygène dissout
 - ☐ ce n'est que lorsque la surface est gelée qu'il y a moins d'oxygène dissout
- 38 Y-a-t-il des espèces protégées dans toute la Suisse?**
- ☐ non, ce sont seulement les cantons qui décident
 - ☐ oui, dans la loi fédérale sur la pêche
 - ☐ les espèces protégées ont toutes disparu
- 39 Quels types de maladies peuvent provoquer des virus, des bactéries, des mycoses et des parasites?**
- ☐ des maladies provoquées par des agents pathogènes
 - ☐ des maladies d'origine extérieure
 - ☐ aucune
- 40 Où doit-on déposer les poissons que l'on pense malades?**
- ☐ au laboratoire le plus proche
 - ☐ à la surveillance de la pêche
 - ☐ aux services vétérinaires fédéraux
- 41 Un empoisonnement chronique peut-il provoquer des dommages durables sur les poissons?**
- ☐ toujours
 - ☐ parfois
 - ☐ jamais
- 42 Quels agents pathogènes se rapportent vraiment au monde animal?**
- ☐ les bactéries
 - ☐ les parasites
 - ☐ les virus
- 43 Quelles sont les eaux où la maladie rénale proliférative (PKD) est le plus souvent constatée?**
- ☐ les lacs
 - ☐ les torrents de montagne
 - ☐ les eaux courantes de plaine
- 44 Quel poisson est le plus souvent touché par la maladie rénale proliférative (PKD)?**
- ☐ la truite fario
 - ☐ l'ombre
 - ☐ le brochet
- 45 Par quoi est générée la maladie du ténia du brochet?**
- ☐ les parasites
 - ☐ les bactéries
 - ☐ les virus

- 46** Comment combattre la maladie du ténia du brochet?
- ☐ avec un rempoissonnement en brochets
 - ☐ en interdisant la pêche des brochets de juillet à décembre
 - ☐ en réduisant drastiquement les populations de brochets
- 47** Que dois-je faire lorsque je suppose ou constate une maladie sur les poissons?
- ☐ je calcule le prix du dommage
 - ☐ je collecte tous les poissons et les enterre
 - ☐ j'informe immédiatement le service de la pêche, le garde-pêche ou la police
- 48** Quel nœud utiliser pour relier deux fils?
- ☐ le nœud Uni
 - ☐ le nœud de chirurgien
 - ☐ le nœud de Clinch
- 49** A quoi sert le flotteur (bouchon)?
- ☐ à délimiter son poste de pêche par rapport aux autres pêcheurs
 - ☐ à attirer les poissons
 - ☐ à indiquer les touches
- 50** Quels poissons pêche-t-on surtout au fond?
- ☐ les carpes, les tanches, les poissons blancs
 - ☐ les poissons-appâts
 - ☐ les carnassiers
- 51** Qu'est-ce qui sert normalement de lest quand on pêche au fond?
- ☐ du fil pour fleurs
 - ☐ un morceau de plomb percé (plomb coulissant)
 - ☐ un plomb rond fendu
- 52** Comment pêche-t-on à la cuiller?
- ☐ en la déposant sur le fond
 - ☐ en la ramenant dans l'eau
 - ☐ combinée avec un flotteur coulissant
- 53** Quels poissons pêche-t-on à la traîne?
- ☐ les carnassiers
 - ☐ les poissons blancs
 - ☐ les cyprinidés
- 54** Quels poissons pêche-t-on surtout à la gambe?
- ☐ les féras et les perches
 - ☐ les brochets et les truites
 - ☐ les carpes et les tanches
- 55** Quand un bateau doit-il arborer une boule blanche sur le mât?
- ☐ quand on pêche à la cuiller
 - ☐ quand on pêche à la gambe
 - ☐ quand on pêche à la traîne

- 56** Quelle est l'alimentation principale des poissons blancs?
- ☐ les larves, vers, plantes aquatiques, algues
 - ☐ les petits poissons
 - ☐ les pâtes, les bouillettes
- 57** Pourquoi préférons-nous les leurres?
- ☐ ils ne coûtent pas cher
 - ☐ ils sont efficaces
 - ☐ ils sont engagés moins profondément par les poissons, ce qui évite ainsi les blessures
- 58** Que mangent surtout les carnassiers?
- ☐ les leurres ou appâts durs
 - ☐ les petits poissons
 - ☐ les leurres ou appâts tendres
- 59** Sous quelle dénomination sont rassemblés les ondulantes, les cuillers, les poissons nageurs (wobbler), les leurres souples virgule (twister) et certaines montures?
- ☐ les leurres
 - ☐ les leurres métalliques
 - ☐ les leurres durs
- 60** Avec quel leurre pêche-t-on en surface?
- ☐ la mouche sèche
 - ☐ un petit poisson
 - ☐ un streamer
- 61** Qu'est-ce qu'un streamer?
- ☐ une imitation d'un insecte
 - ☐ une imitation d'une nymphe
 - ☐ une imitation d'un petit poisson
- 62** Qu'est-ce qu'une nymphe?
- ☐ une larve d'insecte
 - ☐ un petit poisson
 - ☐ un ver d'eau
- 63** Dans la règle, qui est responsable d'une exploitation piscicole adaptée et ciblée?
- ☐ les services de pêche cantonaux
 - ☐ les services fédéraux vétérinaires
 - ☐ la section pêche des services fédéraux de l'environnement
- 64** Quelles conclusions peut-on tirer des statistiques de captures?
- ☐ des renseignements précis sur les différentes espèces de poissons
 - ☐ des estimations exactes des rendements possibles
 - ☐ à compléter les autres contrôles et évaluations
- 65** Où sont élevés les estivaux en production intensive?
- ☐ dans des grands étangs
 - ☐ dans des bassins circulaires
 - ☐ dans des ruisseaux

- 66** Dans la règle, quelle quantité de poissons d'alevinage donne les meilleurs résultats?
- ☐ poissons peu nombreux mais chers, donc des gros poissons
 - ☐ un mélange de poissons de différentes tailles adapté au milieu
 - ☐ une grande quantité d'alevins et d'estivaux bon marché
- 67** A quoi devons-nous veiller quand on déverse de jeunes poissons?
- ☐ à les répartir convenablement dans le lac, le ruisseau ou la rivière
 - ☐ à les déverser dans les secteurs calmes
 - ☐ à concentrer le déversement seulement sur la partie supérieure
- 68** A quoi servent avant tout les restrictions de pêche?
- ☐ à protéger les jeunes poissons
 - ☐ à encourager les techniques de pêche sportive
 - ☐ à protéger les gros poissons
- 69** Quelles sont les conséquences d'une réserve pour les populations piscicoles?
- ☐ trop de gros poissons
 - ☐ un équilibre se met en place
 - ☐ les populations piscicoles augmentent
- 70** Pourquoi une limitation des prises?
- ☐ pour une répartition équitable des prises
 - ☐ pour une augmentation de la densité piscicole
 - ☐ pour protéger les géniteurs
- 71** Trouve-t-on toujours des poissons morts lors de pollutions aquatiques chroniques?
- ☐ oui, c'est un signe infaillible
 - ☐ pas toujours
 - ☐ non, jamais
- 72** Avec combien de litres doit-on faire une analyse d'eau?
- ☐ une canette de bière suffit
 - ☐ 2 litres
 - ☐ au moins 5 litres
- 73** Quelles sont mesures à prendre en cas de pollution et de mortalité de poissons?
- ☐ alarme, analyse de l'eau, récolter des preuves
 - ☐ endiguer, pêcher, récolter des preuves
 - ☐ alarme, détourner l'eau polluée, mettre de l'eau fraîche
- 74** Quels sont les services à alerter lors d'une mortalité de poissons et d'une pollution de l'eau?
- ☐ le garde de pêche et la police locale
 - ☐ le loueur comme par exemple le Président de l'association
 - ☐ les services fédéraux de l'environnement
- 75** Qu'est-ce qui n'a aucune signification dans les observations sur l'eau à relever en cas de pollution?
- ☐ état de l'eau (trouble, mousse, coloration, huile en surface)
 - ☐ odeurs (purin, chlore, rejets d'hôpital)
 - ☐ composition du fond (sable, graviers, éboulis)

- 76** Où entreposer en toute sécurité les poissons morts?
- ☐ dans un papier journal inutilisé
 - ☐ dans un sac en plastique propre
 - ☐ dans un panier de pêche nettoyé
- 77** En Suisse, qui détient la régence de pêche?
- ☐ les communes
 - ☐ les cantons
 - ☐ la Confédération
- 78** Qu'est-ce qui donne à la Confédération ses compétences pour réglementer la pêche?
- ☐ la loi fédérale sur la pêche
 - ☐ la Constitution fédérale
 - ☐ la loi sur la protection des animaux
- 79** En Suisse, où sont réglementées les questions importantes sur la pêche?
- ☐ dans la loi sur la protection des milieux aquatiques
 - ☐ dans la Constitution fédérale
 - ☐ dans la loi fédérale sur la pêche
- 80** Par quelle ordonnance fédérale est réglée la circulation des bateaux le long des rives?
- ☐ l'ordonnance sur la navigation intérieure
 - ☐ la loi fédérale sur la pêche
 - ☐ l'ordonnance sur la protection des milieux aquatiques
- 81** Qu'est-ce qui caractérise un bon pêcheur sportif?
- ☐ de capturer le plus de poissons possible avec du matériel très cher
 - ☐ une approche respectueuse du poisson en accord avec la protection des animaux
 - ☐ il ne s'investit pas dans la gestion et l'entretien des milieux aquatiques
- 82** Comment choisir son matériel de pêche?
- ☐ on peut pêcher de partout avec le même matériel
 - ☐ en fonction du poste et du poisson ciblé
 - ☐ il faut que ce soit du matériel dernier cri et à la mode
- 83** Pourquoi ne faut-il pas utiliser un fil trop fin?
- ☐ un fil trop fin augmente les risques de casse lors du combat
 - ☐ les fils fins sont moins chers que les fils de gros diamètre
 - ☐ avec un fil fin, on peut faire les nœuds plus facilement

- 84 Est-ce important la façon de faire les nœuds?**
- ☐ oui, les bons nœuds sont plus résistants et ne s'ouvrent pas
 - ☐ non, si j'utilise du gros fil
 - ☐ non, il suffit simplement de le doubler
- 85 Qu'est-ce fait partie du matériel en plus de la canne et du moulinet?**
- ☐ l'épuisette, la pince/dégorgoir, un couteau ou des ciseaux tranchants, un décimètre, un assommoir
 - ☐ on peut se passer d'un assommoir et tuer le poisson avec une pierre
 - ☐ celui qui maîtrise la prise de main aux ouïes peut se passer d'une épuisette
- 86 Qu'est-ce qu'un bon et équitable poste de pêche?**
- ☐ le poste où l'on capture le plus de poissons
 - ☐ un poste où il y a beaucoup de jeunes poissons, ce qui suppose une bonne quantité de gros poissons
 - ☐ un poste où l'on peut rejeter à l'eau un poisson capturé
- 87 Quels sont les critères pour choisir un poste de pêche adapté?**
- ☐ plus on est éloigné de l'eau les poissons ne peuvent pas nous voir
 - ☐ pouvoir déposer sans problème le poisson sur la rive, poste peu fréquenté par les petits poissons
 - ☐ il n'y a pas spécialement de critères pour choisir son poste
- 88 Pourquoi faut-il ferrer immédiatement lorsque l'on pêche aux appâts naturels?**
- ☐ car le poisson peut recracher l'appât
 - ☐ car il y a le danger que le poisson engame l'esche trop profondément et qu'il soit difficile de décrocher l'hameçon
 - ☐ cela ne joue aucun rôle
- 89 Pourquoi faut-il brider le plus vite possible un poisson?**
- ☐ pour ne pas épuiser le poisson et le mettre en déficit d'oxygène
 - ☐ pour éviter de mettre en danger la résistance du fil
 - ☐ pour capturer plus de poissons

90 Que faut-il faire lorsque l'on capture un poisson protégé?

- ☐ décrocher l'hameçon en laissant le poisson dans l'eau puis le relâcher délicatement
- ☐ le sortir de l'eau, le photographier et le mesurer très précisément
- ☐ emporter le poisson vivant et le montrer au garde de pêche

91 Que faire lorsque l'hameçon est enfoncé très profondément dans la bouche d'un poisson protégé ou en dessous de la taille minimale de capture?

- ☐ tuer le poisson dans tous les cas
- ☐ couper le bas de ligne au plus court
- ☐ détacher l'hameçon le plus délicatement possible

92 Pourquoi faut-il avoir les mains humides pour toucher un poisson vivant?

- ☐ pour éviter les trop gros écarts de température
- ☐ pour ne pas endommager le mucus sur la peau
- ☐ le risque de mycoses est moins élevé avec les mains mouillées

93 Comment tenir le poisson lorsque l'on décroche l'hameçon?

- ☐ ventre posé dans le creux de la main, doigts sur le dos
- ☐ dos posé dans le creux de la main, doigts sur le ventre
- ☐ cela ne joue aucun rôle, il faut faire le mieux possible

94 Que dois-je faire si je veux conserver les poissons capturés?

- ☐ ramener le poisson, décrocher l'hameçon et tuer le poisson
- ☐ ramener le poisson, l'assommer, le tuer et décrocher l'hameçon
- ☐ ramener le poisson, le mesurer encore une fois puis le tuer

95 Comment tuer correctement un poisson?

- ☐ il faut le sortir de l'eau, le déposer sur la rive et lui donner un coup sur la tête
- ☐ il faut lui administrer plusieurs coups sur la tête, découper les branchies ou l'éviscérer immédiatement
- ☐ le sortir de l'eau et découper immédiatement les ouïes

96 Est-ce que le poisson meurt tout de suite après un coup sur la tête?

- ☐ oui, si on tape au moins 3 fois
- ☐ pas toujours, parfois il bouge encore et il faut donner un autre coup
- ☐ pour être sûr que le poisson est mort, il faut les découper les branchies ou l'éviscérer immédiatement

- 97** Comment conserver correctement des poissons vivants durant un court temps?
- ☐ dans un récipient suffisamment grand rempli d'eau fraîche
 - ☐ dans un torchon bien humide
 - ☐ dans un sac en plastique rempli d'eau
- 98** Que faire avec un poisson qui est juste à la taille minimale de capture?
- ☐ maintenir le poisson jusqu'à ce qu'il ne bouge plus, puis le mesurer
 - ☐ le mesurer plusieurs fois pour avoir une mesure très précise
 - ☐ opter sans ambiguïté pour le poisson et le remettre immédiatement à l'eau
- 99** Est-ce que les pêcheurs sportifs sont soumis aux lois fédérales et cantonales même dans les eaux privées?
- ☐ oui, elles sont aussi valables dans les eaux privées
 - ☐ non, les eaux privées ont leur propre règlement
 - ☐ non, seulement la législation fédérale
- 100** Quels poissons fraient surtout sur les graviers?
- ☐ par exemple la truite, l'ombre, le barbeau, le hotu
 - ☐ par exemple le brochet, la perche, le rotengle
 - ☐ par exemple le féra, le corégone, la bondelle
- 101** Que signifie «coup de grâce»?
- ☐ le poisson est gracié et libéré
 - ☐ il faut respecter la réglementation, les poissons ne pouvant survivre doivent être tués et rejetés
 - ☐ tout poisson blessé peut être tué et conservé
- 102** Qui peut utiliser des hameçons avec ardillon?
- ☐ les pêcheurs de plus de 40 ans
 - ☐ les pêcheurs avec l'attestation SaNa, là où la loi cantonale l'autorise par écrit
 - ☐ les pêcheurs de moins de 20 ans
- 103** Quand faut-il remettre à l'eau des gros poissons?
- ☐ si vous les avez capturés dans cette optique
 - ☐ pour des raisons écologiques
 - ☐ par qu'ils sont trop gros pour la poêle
- 104** Pourquoi ne doit-on jamais compresser le corps d'un poisson?
- ☐ pour ne pas blesser ses organes internes très fragiles
 - ☐ pour ne pas faire éclater la rate
 - ☐ pour ne pas gêner la respiration

- 105 De quoi ont besoin les truites pour frayer?**
- ☐ d'un fond de gravier souple et bien aéré par du courant
 - ☐ de beaucoup de végétaux
 - ☐ d'au moins 80 cm d'eau
- 106 Comment mesurer correctement un poisson?**
- ☐ de la pointe de la tête à l'extrémité de la queue déployée
 - ☐ de la tête à la queue avec une tolérance de 5 mm
 - ☐ en mesurant seulement le corps hors tête et queue
- 107 Comment sont déterminées les fermetures de pêche?**
- ☐ en fonction des périodes de fraie des poissons
 - ☐ par saison
 - ☐ en fonction des besoins des pêcheurs
- 108 Pourquoi une taille minimale de capture?**
- ☐ pour que le poisson ne soit pas prélevé avant d'être mature
 - ☐ les pêcheurs ne veulent pas être des «Babykiller»!
 - ☐ pour mieux équilibrer les tailles de capture
- 109 Où trouver la réglementation sur la protection des poissons?**
- ☐ aussi bien dans la loi sur la pêche que dans la loi de protection des animaux
 - ☐ seulement dans la réglementation cantonale
 - ☐ exclusivement dans la loi fédérale sur la pêche
- 110 Pourquoi certaines espèces de poissons sont protégées?**
- ☐ car ils ont un intérêt touristique
 - ☐ car il y a des espèces en danger ou menacées d'extinction
 - ☐ car il y a des espèces que l'on doit destiner à l'alimentation des brochets
- 111 Doit-on traiter les poissons avec moins d'attention que les autres vertébrés ?**
- ☐ oui car ce sont des animaux à sang froid
 - ☐ non, il faut les traiter avec la même attention
 - ☐ tout dépend du poisson
- 112 Les tailles minimales de capture sont les mêmes dans toute la Suisse?**
- ☐ non, les cantons peuvent augmenter les tailles minimales indiquées dans la loi fédérale
 - ☐ oui, la taille minimale de capture par espèce est la même dans tous les cantons
 - ☐ les cantons peuvent diminuer les tailles minimales notifiées dans la loi fédérale dans les eaux au-dessus de 2000 m

113 Où sont mentionnées les informations concernant les tailles minimales de capture et les périodes de fermeture?

- ☐ dans la loi fédérale sur la pêche
- ☐ dans la réglementation cantonale sur la pêche
- ☐ dans la réglementation fédérale sur la protection des animaux

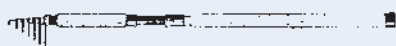
114 Pourquoi les écrevisses exotiques sont un danger pour les 3 espèces indigènes de Suisse?

- ☐ parce qu'elles peuvent propager la peste des écrevisses
- ☐ car elles déciment les espèces locales
- ☐ parce qu'elles se nourrissent surtout du frai des poissons

115 Laquelle de ces espèces n'est pas une espèce locale?

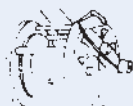
- ☐ l'écrevisse américaine
- ☐ l'écrevisse à pattes blanches
- ☐ l'écrevisse à pattes rouges

116 Comment s'appelle cette canne?



- ☐ une canne à lancer
- ☐ une canne télescopique
- ☐ une canne à mouche

117 Comment s'appelle ce moulinet?



- ☐ un moulinet à tambour fixe
- ☐ un moulinet simple
- ☐ un moulinet multiplicateur

118 Comment s'appelle cette canne?



- ☐ une canne à lancer
- ☐ une canne télescopique
- ☐ une canne à mouche

119 Comment s'appelle ce moulinet?



- ☐ un moulinet à tambour fixe
- ☐ un moulinet simple
- ☐ un moulinet multiplicateur

120 Quel nœud faut-il surtout utiliser pour fixer un émerillon baril, à agrafe ou un hameçon à œillet?

- ☐ le nœud d'Uni
- ☐ le nœud Clinch
- ☐ le nœud Rapala

121 Comment s'appelle ce leurre artificiel?



- ☐ une cuiller
- ☐ une ondulante
- ☐ un poisson nageur (wobbler)

122 Comment s'appelle ce leurre?



- ☐ un leurre souple virgule (twister)
- ☐ une nymphe
- ☐ un streamer

123 Comment s'appelle ce leurre?



- ☐ une cuiller
- ☐ une ondulante
- ☐ un poisson nageur (wobbler)

124 Que dois-je faire avec un vieux fil de pêche usagé?

- ☐ le laisser par terre, le soleil le dissoudra
- ☐ l'enterrer dans le lit du ruisseau
- ☐ le ramener à la maison et le jeter à la poubelle

125 Que dois-je faire lorsque je constate qu'un pêcheur commet une infraction?

- ☐ je lui demande son permis et j'en informe la police par écrit
- ☐ j'avertis sans animosité ce collègue pour lui faire prendre conscience de son erreur
- ☐ en tant que vrai collègue de pêche, je ne fais rien

126 Quelle espèce de poisson a une ligne latérale rouge?

- ☐ la truite arc-en-ciel
- ☐ la truite de lac
- ☐ l'omble de fontaine

127 Que dois-je faire lorsque je constate un grave délit de pêche?

- ☐ je confisque le matériel et informe la police
- ☐ en tant que vrai collègue de pêche, je ne fais rien
- ☐ j'informe immédiatement le garde-pêche ou la police

128 Qui peut conserver les poissons vivants?

- ☐ tous les titulaires de permis
- ☐ tous les titulaires de l'attestation SaNa, là où la réglementation cantonale l'autorise
- ☐ tout le monde, là où la réglementation cantonale l'autorise

129 Pourquoi chaque pêcheur doit s'inscrire dans une association?

- ☐ pour soutenir et renforcer l'intérêt général de la pêche
- ☐ pour défendre son propre intérêt particulier
- ☐ pour obtenir des cartes à la journée

- 130** Quelle sorte de carpe a seulement quelques grosses écailles éparpillées?
- ☐ la carpe commune
 - ☐ la carpe cuir
 - ☐ la carpe miroir
- 131** D'où sont originaires les truites arc-en-ciel importées en Suisse?
- ☐ d'Amérique du Nord
 - ☐ de Russie
 - ☐ d'Amérique du Sud
- 132** Quel poisson noble a un ventre rouge durant la période de fraie?
- ☐ l'omble chevalier
 - ☐ la truite
 - ☐ la féra
- 133** Comment est garnie la bouche de la perche?
- ☐ sans dents
 - ☐ avec seulement quelques grandes dents
 - ☐ avec beaucoup de petites dents
- 134** Quel est le plus gros poisson présent en Suisse?
- ☐ le brochet
 - ☐ les carpes
 - ☐ le silure
- 135** Le corps de l'anguille est?
- ☐ sans écailles
 - ☐ garni de petites écailles
 - ☐ garni de grandes écailles
- 136** Quel poisson noble a la nageoire caudale très découpée?
- ☐ la truite arc-en-ciel
 - ☐ l'ombre
 - ☐ l'omble chevalier
- 137** Combien de barbillons a le barbeau?
- ☐ deux
 - ☐ aucun
 - ☐ quatre
- 138** Quel poisson n'a pas de vessie natatoire?
- ☐ le chabot
 - ☐ le vairon
 - ☐ le goujon
- 139** Quelle est la dénomination scientifique de la famille des carpes?
- ☐ les salmonidés
 - ☐ les cyprinidés
 - ☐ les percidés
- 140** Que doit-on faire avant de toucher un poisson que l'on vient de capturer?
- ☐ se mouiller les mains
 - ☐ se sécher les mains avec du sable
 - ☐ s'enduire les mains de désinfectant